

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE
29 NOVEMBRE 2021 À 19 H
AU LOCAL E-214

Adopté

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres parents

Abdessamad Abouhilal

Cassandra Guerrier

Solange Hassika

Caroline Leblanc

Karine Néron

Mohammed Rhoula

Gilles Simard

Julie Simard

Personnel de direction

Huguette Guilbault

Marie-Line Sant

Membres élèves

Berny Petit-Frère

Antoine Caron

Membres du personnel enseignant

Patricia Claude

Marie-Ève Dudemaine

Guylaine Normandeau

Sonia Imbeault

Kathuissya Richard-Hunter

Catherine St-François

Membres du personnel administratif

Josée Beaudry

Chantal Duclos (secrétaire)

Membre du personnel professionnel

Laurie Goupil-Barsetti

Membre de la communauté

À venir

ÉTAIENT ABSENTS :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification des présences.
3. Période de questions réservée au public.
4. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 29 novembre 2021.
5. Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2021
6. Pour adoption.¹
 - 6.1 Plan de lutte à la violence et l'intimidation
 - 6.2 Politique d'intégrité au PEI
7. Pour approbation.²
 - 7.1 Activités étudiantes
 - 7.2 Grille-matières 2022-2023
 - 7.3 Nouveaux programmes locaux
8. Pour consultation.
 - 8.1 Répartition des élèves 2022-2023
9. Pour information.
 - 9.1 Carte étudiante 2022/2023
 - 9.2 Communications et bulletins (information)
 - 9.3 Nouvelles de l'école
 - 9.4 Nouvelles du comité de parents
10. Varia (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant).
11. Prochaine rencontre.
12. Levée de l'assemblée.

¹ Le Conseil dispose du pouvoir d'adopter une proposition qui relève de sa responsabilité, il peut la modifier en tout ou en partie.

² Le Conseil approuve ou non ce genre de propositions, mais ne peut les modifier. Si une proposition ne lui convient pas, elle peut être refusée et une autre version devra être soumise au conseil pour approbation avant d'être mise en application.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Abouhilal déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Guilbault constate qu'il y a présence de quorum. En début de rencontre, Mesdames Guerrier et Leblanc ainsi que M. Simard sont absents. Ils se joignent à la rencontre peu après 19h05.

Madame Guilbault souhaite la bienvenue aux deux élèves membres du conseil d'établissement qui ont été élus par leurs pairs au conseil des élèves à titre de président et vice-président, Messieurs Bernie Petit-Frère et Antoine Caron.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun point.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

CE-211129-01

Depuis l'envoi aux membres, une modification a été effectuée. Le point 9.2 Politique d'intégrité au PEI a été modifiée pour le point 6.2 puisqu'il requiert une adoption.

Madame Patricia Claude appuyée par Madame Kathuissya Richard-Hunter propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

CE-211129-02

Le procès-verbal fut préalablement soumis aux membres pour vérification. Aucune correction n'a été demandée.

Madame Patricia Claude, appuyée par Madame Laurie Goupil-Barsetti, propose l'adoption du procès-verbal du 21 septembre 2021. La proposition est adoptée unanimement.

6. POUR ADOPTION

6.1 PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

CE-211129-03

Le plan de lutte, joint en annexe, a été préalablement envoyé aux membres pour consultation. Il doit être adopté par le conseil et il sera évalué à la fin de l'année.

Le plan de lutte est mis à jour à tous les ans en fonction de l'état de la situation dans l'école ainsi que des besoins.

Les membres discutent du phénomène des réseaux sociaux en lien avec le plan de lutte.

Mme Guilbault précise que lorsque survient une situation, ils prennent le temps d'analyser ce qui s'est passé en tenant compte de la victime, de l'auteur et des témoins et en fonction de la gravité et du dossier de l'élève, les mesures adéquates seront prises.

Madame Solange Hassika, appuyée par Monsieur Antoine Caron, propose l'adoption du plan de lutte à la violence et l'intimidation tel que présenté. Proposition adoptée à l'unanimité.

6.2 POLITIQUE D'INTÉGRITÉ AU PEI

CE-211129-04

Madame Guilbault a invité la directrice adjointe au PEI madame Marie-Line Sant pour présenter la politique d'intégrité au PEI jointe en annexe et préalablement soumis aux membres. Elle mentionne que d'autres politiques seront présentés au cours de l'année et que c'est une exigence de l'IB.

Ils ont choisi de commencer par cette politique parce qu'ils jugent que c'est avec celle-ci qu'ils ont eu le plus de problématique, qui est la plus importante et qui touche les élèves. L'honnêteté qui englobe le plagiat, la tricherie a été présenté aux élèves. L'importance de citer les sources. L'élève a la responsabilité de s'assurer de l'authenticité du travail lorsqu'il est fait en équipe. La direction doit s'assurer que toutes les personnes qui gravitent autour de l'élève, le parent, l'enseignant, les intervenants sont au courant qu'il y a une politique d'intégrité. Les enseignants doivent s'assurer de la surveillance, de la charge de travail des élèves. Les parents ont la responsabilité de s'assurer que l'élève n'est pas surchargé, de comprendre et collaborer avec la direction et de ne pas faire les travaux à la place de l'élève par exemple un PowerPoint. Ce que les élèves apprennent avec cette politique d'intégrité est propre à chaque matière et les enseignants sont responsables d'expliquer à leurs élèves quelles sont leurs attentes.

Madame Sonia Imbeault, appuyée par Monsieur Antoine Caron, propose l'adoption de la politique d'intégrité au PEI. La proposition est adoptée unanimement.

7. POUR APPROBATION

7.1 ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

CE-211129-05

Mme Guilbault présente le tableau des activités pour approbation par le conseil.

Mme Guilbault informe également le conseil des activités parascolaires qui ont débuté en septembre et octobre.

Mme Guerrier informe le conseil que l'ordre des ingénieurs offre un programme pour faire découvrir le monde de la science aux élèves du secondaire.

Monsieur Bernie Petit-Frère, appuyé par Madame Marie-Ève Dudemaine, propose l'adoption des activités étudiantes en date du 29 novembre 2021. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2 GRILLE-MATIÈRES 2022-2023

CE-211129-06

La direction présente la grille-matières pour l'année 2022-2023. Cette grille fut préalablement envoyée aux membres pour consultation et se trouve en annexe.

En soutien émotif, aucun changement n'a été apporté à la grille.

Au régulier, la direction présente la proposition de grille-matières. L'école souhaite éliminer l'appellation « régulier » et offrir deux nouveaux profils : le profil artistique et le profil sport à tous les nouveaux élèves de 1^{re} secondaire. Le français passerait à 6 périodes donc en art, ils auraient 6 périodes d'art et 2 périodes d'éducation physique et en sport, ils auraient 4 périodes d'art et 4 périodes d'éducation physique.

Que ce soit pour les nouveaux profils ou pour le nouveau programme local (point suivant), les enseignants travailleront en collaboration pour que le français soit réinvesti dans les autres matières.

La grille pour les 2^e à 5^e secondaire resterait la même pour l'année 2022-2023, mais pour l'année 2023-2024, les programmes offerts se poursuivraient en 2^e secondaire. En 2024-2025, en 3^e secondaire, la grille-matières ne change plus parce que les élèves choisissaient déjà entre l'art et l'éducation physique dans leurs options.

Madame Julie Simard, appuyée par Madame Cassandra Guerrier, propose l'adoption de la grille-matières 2022-2023. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3 NOUVEAUX PROGRAMMES LOCAUX

CE-211129-07

Mme Guilbault informe les membres que l'école souhaite offrir un nouveau programme local de flag/futsal dans lequel il y aura deux groupes de 28 élèves composés de 14 filles et 14 garçons qui seront choisis au hasard. Ce programme sera offert aux élèves de 1^{re} secondaire. Lors des périodes d'éducation physique, les filles iront faire du flag football et les garçons du futsal. Pour arriver à offrir ce programme, le nombre de périodes de français passerait à 6 et en arts à 2. Ce qui donnerait donc 6 périodes/cycle en éducation physique.

L'école tient à ce que ce programme soit accessible pour tous les élèves, c'est pour cette raison que les seules conditions seront l'intérêt pour le programme et avoir la note de passage de 60%.

Madame Cassandra Guerrier, appuyée par Monsieur Antoine Caron, propose l'adoption des nouveaux programmes locaux tels que présentés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. POUR CONSULTATION

8.1 RÉPARTITION DES ÉLÈVES 2022-2023

Le plan de répartition des élèves 2022-2023 (joint en annexe) a été préalablement envoyé aux membres. Après consultation, les membres du conseil d'établissement sont en accord avec le plan de répartition des élèves 2022-2023 tel que proposé.

9. POUR INFORMATION

9.1 CARTE ÉTUDIANTE 2022-2023

À la demande d'un parent de l'école, les informations personnelles des élèves seront enlevées de la carte étudiante.

9.2 COMMUNICATIONS ET BULLETINS (INFORMATION)

La direction informe le conseil qu'une deuxième communication écrite sera envoyée aux parents le 22 avril 2022.

9.3 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

L'entrepreneur a été choisi pour le projet d'agrandissement de l'école. Des travaux débuteront après les fêtes.

Mme Guilbault revient sur la panne de courant qui a eu lieu la semaine dernière. Un bris majeur est survenu.

La rencontre de parents a eu lieu le 18 novembre dernier.

Le 16 décembre, il y aura un examen d'anglais en arrêt d'horaire.

Nous avons eu la visite de la conférencière Marisol St-Onge en 1^{re} secondaire, du conférencier Gabriel Filippi en 2^e secondaire et de l'humoriste Charles Beauchêne en 3^e secondaire. En 4^e et 5^e secondaire, un événement est à venir.

L'aide aux devoirs a débuté et semble assez populaire avec une trentaine d'élèves d'inscrits.

Les membres du conseil des élèves mentionnent avoir eu une fête de l'Halloween spéciale pour cette année.

Un tournoi NHL (jeu vidéo) est prévu la semaine prochaine avec animation à l'heure du midi. Les élèves adorent cette activité.

Les membres du conseil des élèves expliquent comment s'est déroulé le processus des élections et le mandat qu'ils se donnent d'être à l'écoute des élèves et d'amener des idées.

Le 2 décembre aura lieu la première journée sans polo afin de ramasser des fonds pour les paniers de Noël. Les élèves déboursent 2\$ pour avoir le droit de mettre un chandail autre que celui de l'école.

Une enseignante souligne qu'Antoine Caron, membre du conseil, a reçu le prix hommage bénévolat Québec.

Des décorations de Noël seront installées bientôt par les élèves du conseil.

9.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Une première rencontre a eu lieu fin novembre. Il y a eu la formation des sous-comités. Il est prévu que des réunions aient lieu à distance et d'autres en présentiel. Les critères de fermeture de classe ont été modifiés et le but est de fermer le moins de classe possible tout en respectant les règles de la santé publique. Des tests de gargarisme seront distribués dans les écoles. La vaccination des 5 à 11 ans débutera bientôt. Suite à un sondage et selon les besoins des parents, les élèves pourraient être voyager vers les centres de vaccination.

10. VARIA

Aucun point.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 19h.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Abouhilal propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 21h30.

Abdessamad Abouhilal, président

Huguette Guilbault, directrice

/cd